



BUDGET UNIQUE 2021 (PREVISIONNEL)

PRESENTATION SCHEMATIQUE

DEPENSES		RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
FOURNITURES 14,07 % Electricité, combustibles, carburant, fournitures administratives, scolaires... 164 800,00	Gestion des Services	PRODUITS DES SERVICES 1,72 % Concessions cimetières, location droit de chasse, occupation domaines public communal... 18 500, 00
ENTRETIEN 28,37 % Voies, réseaux, bâtiments, matériel, maintenance... 332 174,00		IMPOTS ET TAXES 68,77 % Contributions directes, taxe additionnelle... 740 275,00
SERVICES EXTERIEURS 4,92 % Frais contentieux, annonces, insertion, cérémonie, transport, télécommunications... 57 600,00		DOTATIONS ET PARTICIPATIONS 22,96 % Dotations Etat, subventions collectivités 247 099,00
IMPOTS 1,02 % Taxes foncières 12 000,00		PRODUITS/GESTION COURANTE 6,32 % Revenus des immeubles 68 000, 00
CHARGES DE PERSONNEL 39,22 % 459 200,00		ATTENUATION DE CHARGES 0,14 % Indemnités journalières 1 500,00
CHARGES DE GESTION COURANTE 8,72 % Indemnités maires et adjoints, subventions, contributions organisme 102 110,00		PRODUITS EXCEPTIONNELS 0,09 % 1 000,00
CHARGES FINANCIERES 0,52 % Intérêts des emprunts 6 050,00		EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT ANNEES ANTERIEURES 982 711, 69
CHARGES EXCEPTIONNELLES 1,66 % DEPENSES IMPREVUES Livres fin d'année, titres annulés 19 392,00		
REVERSEMENT SUR RECETTES 1,30 % Prélèvement FNGIR/Fds péréquation 15 156,00		
AMORTISSEMENTS 0,20 % 2 241,00		
EPARGNE BRUTE (autofinancement) 888 362,69		
TOTAL : 2 059 085,69		2 059 085, 69
SECTION D'INVESTISSEMENT		
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT 3,86 % 51 207,00	EPARGNE NETTE 837 155,69	EPARGNE BRUTE 888 362, 69
FRAIS D'ETUDES 1,85 % 24 513,00	(épargne brute – capital emprunt) Dépenses d'équipements	DOTATIONS (FCTVA, Taxe aménagement) 10,69 % 75 694,00
ACQUISITIONS 77,30 % 1 027 309,90		AFFECTATION Résultat fonctionnement 2020 368 246,54 52,02 %
TRAVAUX 16,24 % 215 895,69		SUBVENTIONS 36,83 % 260 748,26
DEPENSES IMPREVUES 0,75 % 10 000,00		EMPRUNT/CAUTION 0,14 % 1 000,00
		AMORTISSEMENT 2 241,00 0,32 %
RESULTAT DEFICIT ANNEES ANTERIEURES 267 366,90		
TOTAL 1 596 292, 49		1 596 292,49

ENDETTEMENT

Actuellement, la dette au 01 Janvier 2021 s'élève à 264 890,38 €. La commune de CROUY-SUR-OURCQ a contracté, en 2007, 2014 et 2018, 3 emprunts, à taux fixe d'une durée de 7 à 15 ans, destinés à financer les travaux de voirie, construction espace périscolaire.

TABLEAU d'AMORTISSEMENT PREVISIONNEL de la DETTE – ANNEE 2021

	ANNUITE	CAPITAL	INTERETS
ANNEE 2021	55 254,20 €	49 206,91 €	6 047,29 €
Prêt CRCA (Travaux de voirie : parking et trottoirs)	12 943,08 €	12 391,95 €	551,13 €
Prêt La Poste (Construction espace périscolaire)	39 930,12 €	34 433,96 €	5 496,16 €
Prêt CAF 77 (Construction espace périscolaire)	2 381,00 €	2 381,00 €	

TAXES LOCALES DIRECTES

Il a été décidé, par l'assemblée délibérante, de ne pas augmenter les taux des taxes locales directes soit :

- Taxe foncière bâtie : 36,61 % (18,61 % + 18 % : reprise taux du département)
- Taxe foncière non bâtie : 51,67 %

Le calcul du produit fiscal, pour l'année 2021, se résume ainsi qu'il suit :

TAXES	BASES	TAUX	PRODUIT
Taxe foncière (bâti)	1 406 586,00 €	36,61 %	514 737,00 €
Taxe foncière (non bâti)	55 100,00 €	51,67 %	28 470,00 €

Compte tenu de la mise en place de la fiscalité unique, la C.C.P.O (Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq) reversera une attribution de compensation (article 73211) égal à 93 478,00 € en 2021.

ASSOCIATION LOCALES

Au cours de l'année 2021, une provision de 18 818,00 € a été faite pour le versement de subventions aux associations en fonction des dossiers présentés :

A.P.A.A (Association Paix et Abondance en Afrique)	150,00 €
A.S.B.V.O (Association pour la Sauvegarde de la Basse Vallée de l'Ourcq)	300,00 €
AMIS de la BIBLIOTHEQUE	1 800,00 €
ASSOCIATION des AIDES à DOMICILES	1 500,00 €
ASSOCIATION MOSC (Maison de santé)	- €
ASSOCIATION REMPART (organisation Chantier Jeunes)	2 000,00 €
ASSOCIATION YAKA	200,00 €
ATHLETIC CLUB PAYS DE L'OURCQ(ACPO)	300,00 €
C.F.C.S.O (Club de Football de Crouy-sur-Ourcq)	2 500,00 €
CAL JUDO LIZEEN	320,00 €
CLUB ARTISANAL	460,00 €
CLUB des ANCIENS	350,00 €
COMITE D'ANIMATION (Convention partenariat)	4 000,00 €
CROIX ROUGE	300,00 €
ECOLE INTERCOMMUNALE de MUSIQUE	550,00 €
EPINOCHÉ CROUYCIENNE	450,00 €
F.A.D.A. (Futur Acteurs du Développement Artistique)	300,00 €
F.F.R. (Fédération Française de la Randonnée)	450,00 €
F.N.A.C.A (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)	80,00 €
J.S.P du PAYS de L'OURCQ (Association Jeunes Sapeurs-Pompiers de canton de Lizy-sur-ourcq)	200,00 €
LA PETANQUE	150,00 €
LES PETITS ECOLIERS	200,00 €
NGHIA LONG VIET VO DAO	- €
O.C.C.E (Office Central de la Coopération à l'Ecole)	- €
OURCQ HANDBALL CLUB	450,00 €
OURCQ RUBGY CLUB	300,00 €
PATCHWORK	1 500,00 €
U.S.P.O (Union Sportive Pays d'Ourcq)	- €

SECTION de FONCTIONNEMENT

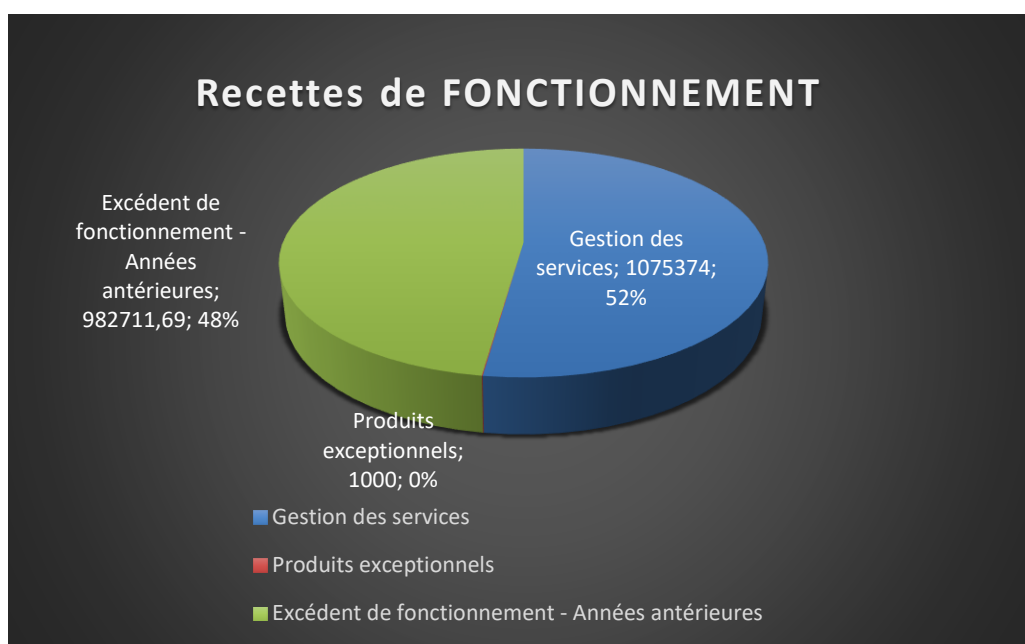
Le montant des recettes de la section de fonctionnement s'élève à 2 059 085,69 € dont un excédent de fonctionnement reporté 2020 égal à 982 711,69 €

Cette somme permet de financer :

- des dépenses de fonctionnement : 1 170 723,00 €
- un virement vers la section d'investissement : 888 362,69 €

RECETTES de FONCTIONNEMENT

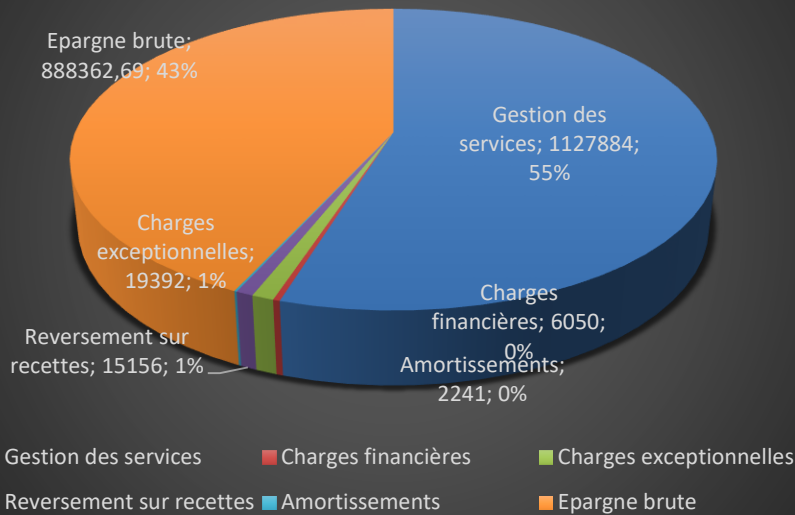
CHAPITRE	LIBELLE	BU 2021
013	ATTENUATION de CHARGES	1 500,00
70	PRODUITS SERVICES	18 500,00
73	IMPOTS et TAXES	740 275,00
74	DOTATIONS et PARTICIPATIONS	247 099,00
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	68 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000,00
002	RESULTAT REPORTE	982 711,69
	TOTAL	2 059 085,69



DEPENSES de FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	BU 2021
022	DEPENSES IMPREVUES	15 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	566 574,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	459 200,00
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	102 110,00
66	CHARGES FINANCIERES	6 050,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 392,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 241,00
014	ATTENUATIONS DE RECETTES	15 156,00
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	888 362,69
	TOTAL	2 059 085,69

Dépenses de FONCTIONNEMENT



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 059 085,69 €, soit un budget en réduction par rapport au budget présenté en 2020, en raison de l'inscription :

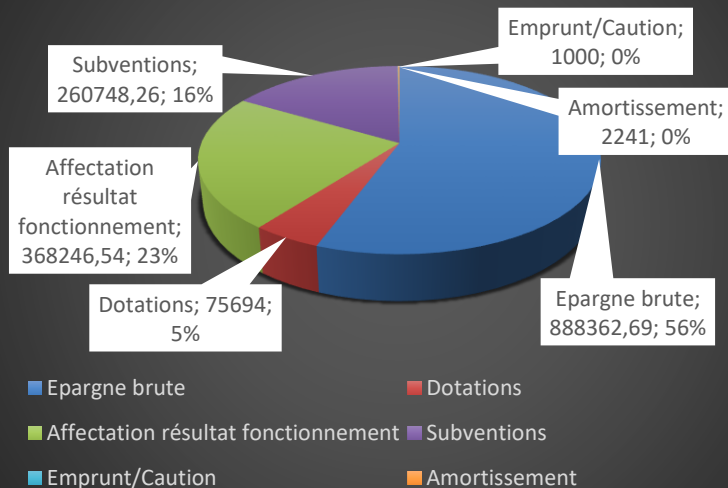
- un virement, en section d'investissement, moins important que les années précédentes.

SECTION d'INVESTISSEMENT

RECETTES d'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	BU 2021
10	DOTATIONS FONDS DIVERS et RESERVES	443 940,54
13	SUBVENTIONS d'EQUIPEMENT	260 748,26
16	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 000,00
21	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
021	VIREMENT de la SECTION FONCTIONNEMENT	888 362,69
040	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 241,00
	TOTAL	1 596 292,49

Recettes d'INVESTISSEMENT



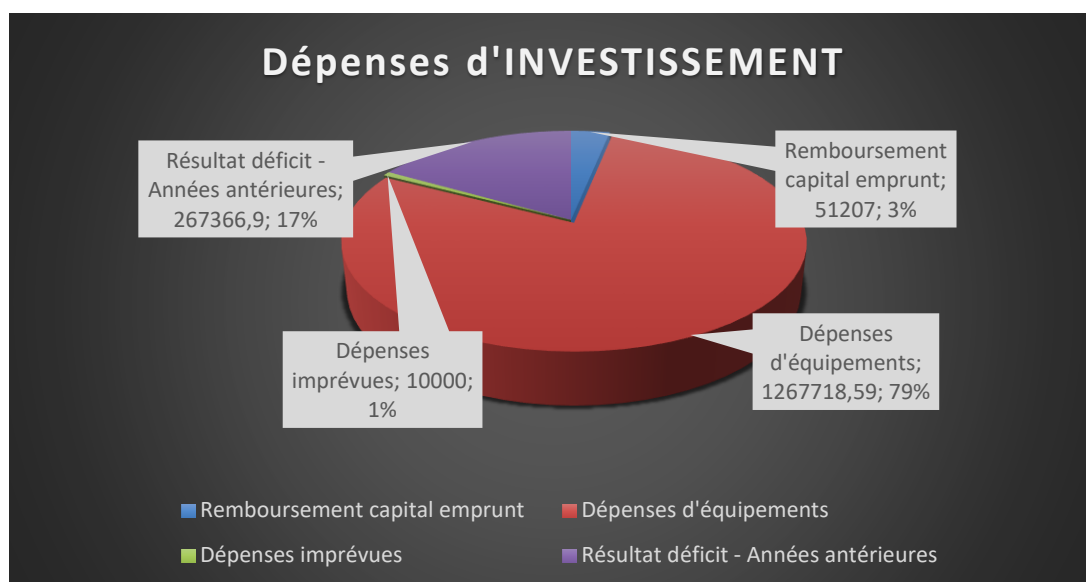
L'évolution des recettes d'investissement évolue, chaque année, en fonction des opérations d'équipement engagées par la commune.

Le chapitre 10 « dotations, fonds divers et réserves » intègre le FCTVA lié aux investissements de l'année N-2 (et le report de 2020) et l'article 1068 (affectation du résultat de fonctionnement au déficit d'investissement).

Le chapitre 13 enregistre les subventions d'équipement reçues (DETR, Contrat Rural, FER...)

DEPENSES d'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	BU 2021
10	DOTATIONS et SUBVENTIONS	
16	REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT	51 207, 00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 513, 00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 027 309, 90
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	215 895, 69
020	DEPENSES IMPREVUES	10 000, 00
001	DEFICIT REPORTE	267 366, 90
	TOTAL	1 596 292, 49



En 2021, les crédits alloués aux dépenses d'investissement s'élèvent à 1 596 292,49 €.

Au chapitre 21, sont prévus divers crédits budgétaires, afin de poursuivre la mise aux normes des différents locaux sur l'accessibilité. La plupart des travaux prévus sont de la remise en état des bâtiments vieillissants. D'autres opérations sont orientées vers la sécurité des personnes et des biens mais aussi vers les loisirs des plus jeunes avec la création du city stade, de son aire de jeux et de ses agrès.

Le PAVE (Plan de mise en sécurité de la voirie) se poursuit sur les avenues de Fussy et de la Cavée, place du Champivert, rue des Etuves, Dufresne, et du Général de Gaulle et place du Marché.

Des crédits budgétaires ont également été alloués à l'équipement des services techniques pour la partie voirie et espaces verts.

Est également envisagé, en dépenses d'investissement, l'acquisition de matériel numérique pour les écoles et la mairie.